Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260526-2026027-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 mai 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 22
Procuration : 1
Votants : 23

Réf. : 2026.027

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DIAGON, Maire.

Etaient présents : Michel BARDOUIL, Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Isabelle CAIROU, Stéphane CORLAY, Johann CROIZER, Philippe EHOUARNE, Anne GUILLEMOT, Erwann KERVEADOU, Corinne LE BAIL, Aurélie LE BLAY, Rozenn LE BOUHELLEC, Bernard LE DIAGON, Jean-Yves LE ROUX, Sandra MONASSE, Virginie OLIGO, Frédéric PETEL, Anthony QUERO, Guenaël ROBIC, Hervé ROULLAY, Amandine ROUZO et Marjolaine SIMON.

Absents : Stéphane AMARA (pouvoir à Monsieur LE DIAGON).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.027	DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 2026.005 du 23 février 2026 portant approbation du budget primitif de l'année 2025 ;
Vu la délibération n° 2026.008 du 23 février 2026 – portant sur la location d'un bien appartenant à l'Etablissement public foncier de Bretagne (EPFR) géré par la Commune.

Par délibération du 23 février dernier citée supra, il avait été accepté que la Commune loue le bien situé 5 place de l'Eglise, préempté par l'EPFB. La convention signée avec le locataire prévoit un dépôt de garantie de 350 euros.

Or, il convient d'intégrer cette recette au budget dans le cadre d'une décision modificative qui se présente ainsi en matière de recettes de la section d'investissement :

Chapitre / Article	Intitulé	Montant de la DM	Nouveau montant du budget
16 / 165	Dépôts et cautionnements reçus	+ 350,00 €	350,00 €
10 / 10226	Taxe d'aménagement	- 350,00 €	34 650,00 €

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260526-2026027-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve la décision modificative n° 1 du budget présentée ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Maire ou son représentant à passer les écritures comptables correspondantes.**

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 26 mai 2026
Le Maire, Bernard LE DIAGON

